REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-

DECRET N°73-34 du 29 janvier 1973

portant nomination de Monsieur Léon Blaise AHOUANDOGBO, Secrétaire des Affaires Etrangères en qualité de Directeur des Organisations Internationales et de l'Assistance Technique au Ministère des Affaires Etrangères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972 portant formation du Gouvernement ;

VU la Loi n° 64-34 du 12 Décembre 1964 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU le Décret n° 62-86/PR du 26 Février 1962 portant statut des Corps Diplomatique et Consulaire de la République du Dahomey ;

VU l'Arrêté n° 978/AF-ETR du 5 Juillet 1961 portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères ;

VU le Décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur Léon Blaise AHOUANDOGBO, Secrétaire des Affaires Etrangères, est nommé Directeur des Organisations Internationales et de l'Assistance Technique au Ministère des Affaires Etrangères.

Article 2.- Le présent décret qui a effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera./-

FAIT à COTONOU, Le 29 janvier 1973

Par le PRESIDENT de la REPUBLIQUE,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Intendant Militaire Thomas LAHAMI

Le Ministre des Affaires Etrangères

Chef de Bataillon Michel ALLADAYE

Ampliations
PR 4 - SGG 4 - CS 4 - MAE 10 -
Ministères 10 - IAA-DCCT-DN-IGF-CF-DC-DB-Solde-
Grde Chanc. 18 - Trésor 4 - DEP-DGAJL-Dstat-6 -
DFP 6 - Intéressé 1.-